

## **GROUPE M6 ET LA SCAM : ACCORD GAGNANT SUR LES DROITS D'AUTEUR**

La Scam et le Groupe M6, à l'issue d'échanges constructifs et de confiance partagée, se félicitent d'être parvenus à un accord qui vient consolider celui signé en 2022.

Il permet de mieux prendre en compte le fort développement de l'offre de programmes de M6 en matière de documentaires et de magazines d'information, ce dont la Scam se réjouit.

Les deux sociétés sont ainsi parvenues à trouver un équilibre économique qui garantit une dynamique en faveur de la création et une meilleure rémunération des auteurs et autrices qui travaillent pour le Groupe M6.

La Scam et le Groupe M6 confortent ainsi leur intérêt commun pour le documentaire et l'information.

\*\*\*

### **Hervé Rony, Directeur général de la Scam**

*« Je suis très satisfait de cet accord avec un acteur historique de l'importance du groupe M6. Au-delà des garanties qu'il apporte à nos membres, il soutient pleinement le développement de nouvelles plateformes numériques et multiplie les opportunités de diffusion des oeuvres du répertoire de la Scam très présentes sur ses antennes. »*

### **Guillaume Charles, Membre du Directoire du Groupe M6, en charge des antennes et des contenus**

*« Le Groupe M6 est heureux de cet accord équilibré qui illustre le soutien que nous apportons depuis des années aux membres de la Scam. En particulier, le succès du genre documentaire a offert une exposition renforcée aux oeuvres de son répertoire. Le Groupe M6 poursuit ainsi sa stratégie ambitieuse dans ce domaine avec tous ses partenaires. »*

Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2024

### **Contacts presse :**

- La Scam - presse@scam.fr
- Groupe M6 - paul.mennesson@m6.fr